ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 10 avril 2018 complétant l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Centre-Val de Loire

NOR : *SSAZ1830223A*

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 1er ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Centre,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Centre-Val de Loire :

1° Représentants des collectivités territoriales :

a) Au titre du I (3°, *b*) de l'article D. 1432-15 :

Mme Alexandrine LECLERC, titulaire, en remplacement de Mme Viviane JEHANNET.

b) Au titre du I (3°, *c*) de l'article D. 1432-15 :

M. Claude DOUCET, titulaire ; M. Patrick LAMBILIOTTE et Mme Catherine LEMAIRE, suppléants, désignés par l'association des maires du Loiret.

Article 2

La secrétaire générale adjointe des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 10 avril 2018.

Pour la ministre et par délégation :
La secrétaire générale adjointe des ministères chargés des affaires sociales,
ANNAÏCK LAURENT